

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Le dix septembre deux mille vingt-cinq à 18 heures 30, le Conseil municipal de la Commune de Feytiat s'est réuni dans le lieu ordinaire de ses séances sous la présidence de LAFAYE Laurent.

NOMBRE DE MEMBRES		
En exercice	Présents	Votants
29	28	29
Date de la convocation : 04/09/2025		
Pour	Contre	Abstention
29	0	0
Résultat du vote : adoptée		

Présents : LAFAYE Laurent, CHASSAIN Gaston, ROUSSEAU Gilbert, VERDEME Marylène, BALOT Nicolas, BODEN Marie-Claude, MIGNOT Jean-Marie, LEPETIT Martine, BATIER Jean-François, BARRIERE Danielle, DUGEAY Pascal, GERBAUD Alain, COULAUD Claudette, REYNAUD Christian, GOUVIER Eric, ROBERT Marie-José, ROUX Blanche, BOISSONNEAU Magali, GRANET Frédérique, ROUBERTIE Laure , NIOSSOBANTOU Dimitri, DUPUY-LEGRAND Céline, BOUTHINAUD Chantal, BUSSIERE Pascal, MORIN Julien, MARCOUL-SOULIE Bénédicte, GABOUTY Delphine, NICOT Damien
Représentés : GOUDOUD Catherine représentée par VERDEME Marylène
Absents et Excusés :

Conformément à l'article 2121-15 du CGCT, DUGEAY Pascal est nommé(e) à l'unanimité secrétaire de séance.

N°2025_D_041

Objet : Modification grille des emplois

Monsieur Laurent LAFAYE, maire de la commune, indique au Conseil municipal qu'il serait nécessaire de modifier la grille des emplois :

Au regard des besoins du service : création de poste (emploi statutaire)

à compter du 22/09/2025 :

Services administratifs

- 1 poste d'Attaché à temps complet (ADM 48)

à compter du 01/10/2025 :

Service entretien des locaux et restauration scolaire

- 1 poste d'Adjoint technique à temps non complet 33/35ème (RES18)

Service animation-garderies-sport

- 1 poste d'Adjoint d'animation à temps non complet 29/35ème (AN12)

Service police municipale

- 1 poste de Brigadier Chef Principal à temps complet (POL6)

Après avoir entendu l'exposé de Monsieur le maire, après en avoir délibéré, le Conseil municipal décide :

- de donner son accord à la modification de la grille des emplois selon la proposition ci-dessus exposée,
- de donner au maire de la commune toutes les autorisations nécessaires aux fins envisagées.

Fait et délibéré en mairie, les jour, mois et an que dessus

Au registre sont les signatures

Pour copie conforme

En mairie le mercredi 10 septembre 2025

Le maire,




Laurent LAFAYE.